

Session permanente

ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE TRANSITION

COMMISSION DES AFFAIRES ETRANGERES, DE LA DEFENSE ET DE LA SECURITE (CAEDS)

RAPPORT POUR AVIS

DOSSIER N°061 : RELATIF AU PROJET DE LOI PORTANT
AUTORISATION DE RATIFICATION DE
L'ACCORD DE PRET N°2100150043497 ET
DU PROTOCOLE D'ACCORD DE DON N°
2100155042270 SIGNES LE 27 FEVRIER A
OUAGADOUGOU ENTRE LE BURKINA FASO
ET LA BANQUE AFRICAINE DE
DEVELOPPEMENT POUR LE FINANCEMENT
DU PROJET DE DEVELOPPEMENT INTEGRE
DES CHAINES DE VALEURS MAÏS, SOJA,
VOLAILLE, POISSON ET DE RESILIENCE
(PIMSAR)

Présenté au nom de la Commission des affaires étrangères, de la
défense et de la sécurité par le député **Thomas TRAORE**,
rapporteur.

L'an deux mil vingt-trois et le mardi 1^{er} août de 10 heures 04 minutes à 10 heures 20 minutes, la Commission des affaires étrangères, de la défense et de la sécurité (CAEDS) s'est réunie en séance de travail, sous la présidence du député Daniel ZOUNGRANA, Président de ladite Commission, à l'effet de donner son avis sur le projet de loi portant autorisation de ratification de l'Accord de prêt n°2100150043497 et du protocole d'accord de don n°2100155042270 signés le 27 février 2023 à Ouagadougou entre le Burkina Faso et la Banque africaine de Développement(BAD), pour le financement du Projet de développement intégré des chaînes de valeurs maïs, soja, volaille, poisson et de résilience (PIMSAR).

Auparavant, le député Thomas TRAORE a été désigné rapporteur pour prendre part aux travaux de la Commission des finances et du budget (COMFIB), saisie au fond. Ces travaux se sont déroulés le vendredi 28 et le lundi 31 juillet 2023, sous la présidence du député Moussa NOMBO, Président de ladite Commission.

Outre la CAEDS, les commissions générales, saisies pour avis, étaient représentées ainsi qu'il suit :

- la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH), par la députée Assita Bénédicte Françoise Romaine BAILOU ;
- la Commission du développement durable (CDD), par le député Sayouba ZONGO.

L'ordre du jour de la séance de travail de la CAEDS a porté sur les points ci-après :

- compte rendu des travaux de la COMFIB,
- appréciation et avis de la CAEDS.

I. COMPTE RENDU DES TRAVAUX DE LA COMFIB

Le rapporteur a présenté le compte rendu en deux points :

- audition du Gouvernement,
- débat général.

I-1. Audition Du Gouvernement

Le Gouvernement était représenté par Monsieur Boubacar SAVADOGO et le Commandant Ismaël SOMBIE, respectivement Ministre des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi et Ministre de l'Agriculture, des Ressources animales et halieutiques. Ils étaient assistés de leurs collaborateurs et de représentants du Ministère de la Justice, des Droits humains et des Relations avec les Institutions.

Le Gouvernement a présenté l'exposé des motifs autour des points suivants :

- contexte et justification du projet,
- description technique du projet,
- coût du projet et caractéristiques du financement,
- indicateurs de rentabilité économique et financière,
- présentation du projet de loi.

Ces différents points sont intégralement développés dans le rapport de la COMFIB, saisie au fond.

I-2. Débat Général

Au terme de l'exposé du Gouvernement, les commissaires ont exprimé des préoccupations dont les principales ont porté, entre autres sur :

- la répartition par région des trois (3) unités de production, des unités de commercialisation et des fermes avicoles et piscicoles ;
- la nécessité de mettre l'accent sur les bonnes pratiques agricoles et halieutiques afin de sauvegarder les terres ;
- la prise en compte des bénéficiaires à l'élaboration du présent projet ;
- l'identification des structures partenaires pour la mise en œuvre de ce projet ;
- les critères de sélection des acteurs de la chaîne de valeurs ;
- la procédure de formalisation de la synergie d'actions entre les producteurs, les transformateurs et les commerçants ;
- les mécanismes prévus par le Gouvernement pour garantir la pérennité de ce projet ;
- le sens de l'expression « amélioration de la génétique » employé dans le présent projet ;
- la date effective de démarrage du projet ;
- les mesures prévues en faveur des personnes vulnérables (PDI, femmes et jeunes) pour leur assurer le paiement de leur part contributive dans le cadre de ce projet ;
- les dispositions prises par le Gouvernement pour rendre disponibles les circuits de distribution au profit des producteurs afin d'éviter la mévente ;

- les conditions et les critères d'éligibilité au présent projet ;
- la suite réservée à la vague de formations effectuées au profit des jeunes dans le secteur de l'élevage ;
- la nécessité de fusionner l'ensemble des petits projets dans le cadre d'un projet global dans le secteur agro-sylvo-pastoral ;
- la précision sur le nombre d'unités de commercialisation à construire et à réhabiliter ;
- les caractéristiques des infrastructures de transformation de poisson dans le cadre du présent projet.

II. APPRECIATION ET AVIS DE LA COMMISSION

Après examen du projet de loi et analyse du compte rendu du député rapporteur, la CAEDS estime que la ratification du présent Accord de prêt permettra :

- d'augmenter durablement la production et la productivité agricole ;
- d'assurer la transformation des produits agricoles (maïs et soja) en aliments de qualité pour la consommation animale et humaine.

Par conséquent, la CAEDS émet un avis favorable à l'adoption du présent projet de loi.

Ouagadougou, le 1^{er} août 2023

Le Président



Daniel ZOUNGRANA

Le Rapporteur



Thomas TRAORE

**LISTE DE PRESENCE DES DEPUTES DE LA COMMISSION A LA
SEANCE D'ADOPTION DU RAPPORT LE MARDI 1^{ER} AOÛT 2023**

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOM(S)	GROUPE CONSTITUE	QUALITE
1.	ZOUNGRANA Daniel	FDS	Président
2.	TRAORE Thomas	PP	Vice-président
3.	SAWADOGO Moussa	FVR	1 ^{er} Secrétaire
4.	SAVADOGO Pawindé Edouard	PDCE	Membre
5.	TRAORE Boureima	FVR	Membre
6.	DIALLO Ousmane	PP	Membre

**LISTE DES DEPUTES ABSENTS ET ABSENTS EXCUSES DE LA
COMMISSION A LA SEANCE D'ADOPTION DU RAPPORT
LE MARDI 1^{ER} AOÛT 2023**

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOM(S)	GROUPE CONSTITUE	QUALITE	ABSENT/ ABSENT EXCUSE
1.	THIOMBIANO Y. Fayçal Harold	FDS	2 ^e Secrétaire	Absent excusé
2.	GANSONRE Marc Bertin	OSC	Membre	Absent
3.	COULIBALY Sibiri	FDS	Membre	Absent
4.	BAKO Wilfried Prosper	PP	Membre	Absent
5.	SOMA Abdoulaye	PP	Membre	Absent
6.	BIKIENGA Boubacar	FDS	Membre	Absent
7.	COULIBALY Sié François d'Assise	PDCE	Membre	Absent
8.	OUEDRAOGO/COMPAORE Sabine	OSC	Membre	Absent

**LISTE DE PRESENCE DU PERSONNEL DE LA COMMISSION
A LA SEANCE D'ADOPTION DU RAPPORT LE MARDI 1^{ER} AOÛT 2023**

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOM(S)	GROUPE CONSTITUE
1.	ZABSONRE Issouf	Conseiller technique
2.	NASSA Etienne	Administrateur parlementaire
3.	OUEDRAOGO/ZAMPALEGRE Aïcha	Administrateur parlementaire
4.	TAPSOBA/ROUAMBA Diane Marie Clotilde	Secrétaire
5.	OUEDRAOGO Nestor	Agent de liaison
6.	TAPSOBA Clément	Stagiaire